***PROCES-VERBAL DE REUNION DE BUREAU DU 19/09/2021***

**L**’an deux mille vingt et un et le dix neuf du mois de septembre , s’est réuni le bureau à dix heures au siège de la ligue , et ce sous la présidence de monsieur **BENSEKRANE Ahmed** .

Etaient Présents  Messieurs:

- **BENSEKRANE AHMED** , Président

- **BOUKHATEM AZZEDINE** , Vice président

- **KHATRI KADDOUR** , Pt Commission de l’éthique

- **BELOUFA ABDELWAHAB** , Membre

- **MEKALI MILOUD**  , Secrétaire Général

- **A**près avoir ouvert la séance et souhaité la bienvenue aux membres présents , le président de la ligue informa les membres présents du points inscrits à l’ordre du jour , à savoir :

*ORDRE DU JOUR*

* **Préparation Saison 2021/2022**

- **P**oursuivant son intervention , il passa la parole au secrétaire général , ce dernier et dans le cadre de la préparation de la saison 2021/2022 , ce dernier fait un compte rendu sur les différentes étapes effectuées , à savoir :

1. **DOSSIERS D’ENGAGEMENTS RECEPTIONNES :**

* Deux (02) clubs ont déposés leur dossier complet (frais d’engagement et créances réglés ) à ce jour .
* Trois (03) clubs ont déposés leur dossier ( frais d’engagement et créances non réglées ) à ce jour .

1. **PROPOSITION REPARTITION DES GROUPES :**
2. **DIVISION REGIONALE (1)**

**2 GROUPES DE 12 CLUBS**

1. **DIVISION REGIONALE (2)**

**2 GROUPES DE 12 CLUBS**

**1 GROUPE DE 13 CLUBS**

- **L**a composante des différents groupes sera communiquée ultérieurement.

1. **HOMOLOGATION DES STADES :**

- **U**n programme détaillé sera établi pour entamer les inspections des stades .

- **D**ans ce cadre les clubs seront avisés en temps opportun.

|  |
| --- |
|  |

- **P**oursuivant , ses travaux , le bureau et après un débat fructueux , à pris les décisions suivant :

- **A**fin de soulager les clubs , le bureau à décidé ce qui suit :

* **Frais engagements :**

- **L**es clubs régleront la moitié des frais d’engagement , à savoir quatre cent mille (400.000 DA) , ainsi que des éventuelles créances , au plus tard le 01 octobre 2021 .

- **T**out dépôt entre cette date et le 08 Octobre 2021 sera sanctionné par une amende de vingt mille (20.000 DA) .

- **A**u delà du 08 octobre 2021 , aucun dossier ne sera accepté

- Afin de venir en aide aux clubs , il a été décidé de leur offrir dix (10) ballons de compétition chacun.

- **D**ans le cadre de l’audit des stades , l’opération sera entamée dans les plus brefs délais , les clubs seront avisés en temps opportun .

- **A**vant de clôturer la séance les membres du bureau ont discutés du problème de l’aménagement de l’immeuble de la ligue , à cet effet , il à été décidé de faire appel à des entreprises pour déposer leur devis éventuels .

- **L**a séance est levée à 12h30.

**LE SECRETAIRE GENERAL LE PRESIDENT**

MEKALI MILOUD BENSEKRANE AHMED